

La lettre de l'Opération



L'Arche des Chiros

Edito

L'hiver s'installe et hommes comme chauves-souris se terrent dans leurs logis pour échapper au froid mordant. Ce nouveau numéro de « L'Arche des Chiros » se propose de vous tenir compagnie en partant à la découverte de Chouette-souris, une Sérotine commune vivant en Champagne-Ardenne et qui a trouvé un refuge de choix dans le village de Dommarien. Nous vous emmenons avant ça faire un petit tour en Picardie, dans les Hautes Vallées cévenoles puis en Bretagne, où les associations et collectivités locales s'engagent pour la protection des chauves-souris. Bonne hibernation à tous,

Fanny Paperin, Chargée de mission SFEPM

Sommaire

- Une commune engagée en Picardie p2
 - Les habitant·e·s de la Vallée du Galeizon s'engagent pour ses chauves-souris ! p3
 - Une enquête sur les Refuges pour les Chauves-souris en Bretagne p4
 - Le département de Loire-Atlantique s'engage pour la protection des chauves-souris p5
 - Focus sur un Refuge... en Champagne-Ardenne p6
 - Du concret p8
- Que font les chauves-souris en hiver ?
18^{èmes} Rencontres Nationales Chauves-souris
Lush et les chauves-souris

Une commune engagée en Picardie

Au mois de mai, Picardie Nature a été contactée par M. THOMAS Jérémy, chargé d'animation à la ville de Crépy-en-Valois (60), pour des renseignements sur le label « Refuge pour les chauves-souris ».

Le site visé par le label est le Parc de Géresme à Crépy-en-Valois. Ancienne propriété du Duc d'Orléans, ce parc de 21 ha, accompagné du bâti existant, a été racheté par la ville en 1974 et est ouvert au public depuis 1978. Situé au nord de la ville, il offre aux habitants un bout de nature, avec son cours d'eau, son étang et son parcours de santé au milieu des arbres. Surplombant le parc, un château borde l'entrée principale. Il accueille aujourd'hui un restaurant scolaire au rez-de-chaussée. Pour les plus observateurs, le parc cache quelques trésors pour les Chiroptères : des cavités naturelles, rendues inaccessibles au public pour leur quiétude.

Depuis 13 ans, la Commune de Crépy-en-Valois œuvre pour le développement et la préservation de la biodiversité sur ce site. Un exemple concret est un aménagement naturel des berges du cours d'eau qui a permis d'attirer plusieurs espèces de libellules. C'est dans le cadre de cette démarche que Picardie Nature a été contactée. Le site était déjà connu comme lieu d'hibernation pour plusieurs espèces de chauves-souris : Petit rhinolophe, Murin indéterminé, et Oreillard indéterminé.

Après plusieurs échanges, la convention est rapidement signée. La première action a été une visite estivale qui a permis d'identifier une maternité de 63 pipistrelles communes dans le toit du château ! L'exposition Faune&Bâti, portant sur les espèces utilisant nos bâtiments (chauves-souris, hirondelles...) a été empruntée et exposée une semaine au public. Et ce n'est que le début !

Grâce à Monsieur THOMAS et l'accord de la commune, nous avons prévu d'effectuer le suivi des cavités pour recenser les chauves-souris en hibernation, dont les derniers chiffres remontent à quelques années. A terme, nous souhaiterions réaliser une étude acoustique estivale et une recherche de maternité d'espèces arboricoles dans le parc. L'objectif serait double : réaliser un inventaire des espèces présentes sur le site pour améliorer nos connaissances sur la répartition des Chiroptères en Picardie et identifier les arbres-gîtes pour permettre leur préservation.

Beaucoup d'idées et de beaux projets qui n'existeraient pas sans la volonté de préservation de la faune sauvage de quelques acteurs de notre territoire.

Ludivine LEITE, Picardie Nature



Photos de Jérémy Thomas, commune de Crépy-en-Valois



Les habitant·e·s de la Vallée du Galeizon s'engagent pour leurs chauves-souris !

Les hautes vallées cévenoles sont un territoire propice à certaines espèces de chauves-souris fréquentant le bâti ancien ou abandonné. Idéaux pour les chauves-souris mais également pour des acquéreurs désireux de restaurer ces bâtis au charme indéniable, entraînant potentiellement la perte de gîtes pour les Pipistrelles et autres petits rhinolophes. De plus, le territoire étant vaste et les bâtis bien dissimulés dans les vallons et les châtaigneraies, les conventions « Refuge pour les chauves-souris » semblaient donc être l'outil parfait pour améliorer les connaissances du territoire et sensibiliser les propriétaires à leurs locataires ailées.

Ainsi, le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles (SHVC) structure animatrice du site Natura 2000 « Vallée du Galeizon », qui comprend quatre communes principales dans le Gard et une en Lozère, a mis en œuvre la démarche refuge via une convention quadripartite : la SFPEM au niveau national, le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon (GCLR) au niveau régional, le SHVC au niveau très local et le/la propriétaire. Le SHVC ainsi identifié, j'ai eu plus de facilité en tant que chargée de mission Natura 2000 à présenter la démarche sur le territoire. L'implication des élu·e·s du territoire a également contribué à l'engagement des propriétaires, en créant une relation de confiance indispensable et en montrant l'exemple. En effet la municipalité de St-Martin-de-Boubaux, en Lozère, a été la première à s'engager concrètement dans la préservation des chauves-souris. Ainsi, en 2019, accompagnée de Julien Penvern du GCLR et de Jean-Pierre Michelet, 1^{er} adjoint de la commune, nous découvrons une colonie de mise bas du Petit rhinolophe dans un bâtiment communal en passe d'être restauré. Ni une, ni deux, un contrat Natura 2000 est mis en œuvre pour créer trois chiroptières dans la future charpente et permettre ainsi à la colonie de continuer à utiliser le lieu. Les combles sont isolés physiquement du reste de la maison afin de maintenir la colonie hors de tout dérangement. Et ça marche ! En 2021, j'ai pu observer la colonie avec une quinzaine de femelles et une dizaine de juvéniles. De plus, afin de valoriser la démarche du contrat et de la mairie, j'ai créé un panneau d'information sur le Petit rhinolophe en collaboration avec Claire Motz, illustratrice de talent. Financé par Natura 2000, ce panneau permet de sensibiliser les visiteurs du lieu. Ce lieu deviendra à terme, un « hot spot » pour des animations sur les chauves-

souris bien entendu mais aussi sur la pollution lumineuse, les milieux ouverts... Ce bâtiment et ses environs sont donc aujourd'hui un refuge pour les chauves-souris ! Cet engagement fort de la municipalité de St Martin-de-Boubaux a fait des émules et grâce à l'implication de son premier adjoint, les habitant·e·s se sont également mobilisé·e·s. Pas moins de 13 propriétaires se sont engagé·e·s au cours de l'été 2021 dans les conventions refuge. Ceci m'a permis de sensibiliser de nouvelles personnes, de découvrir de nouveaux bâtis et parfois de nouvelles colonies ! La commune de Lamelouze, commune gardoise voisine de St Martin-de-Boubaux, a également mis un pied dans la démarche refuge en ce début d'automne, signant elle aussi une convention. Deux propriétaires de la commune ont manifesté leur intérêt pour la démarche au cours d'une animation dans le cadre de la nuit internationale de la chauve-souris et hop ! Deux nouvelles colonies de reproduction du Petit rhinolophe découvertes sur le site Natura 2000.

Plus qu'une simple démarche volontaire de propriétaires privé·e·s, les conventions Refuge sont pour moi un outil de gestion d'un territoire. Elles permettent une prise de conscience des habitant·e·s à la fragilité de la biodiversité, elles sont également une porte d'entrée vers des actions concrètes et permettent un lien de confiance indispensable dans la préservation des chauves-souris. Merci à tous/tes les propriétaires signataires et aux suivant·e·s pour leur confiance, leur motivation, leur conscience écologique et leurs actions en faveur des chauves-souris. Merci aux communes de St Martin-de-Boubaux et Lamelouze qui montrent la voie !

Valérie-Anne LAFONT,
Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles

Photo Valérie-Anne LAFONT, Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles



Une enquête sur les Refuges pour les Chauves-souris en Bretagne

Les premiers Refuges pour les Chauves-souris de Bretagne - et de France - ont été signés en 2006, sorte d'équivalent chiroptérologique des Havres de Paix, outil quant à lui utilisé par le GMB depuis 1988 ! Le réseau des Refuges, âgé donc de 15 ans, a connu une augmentation moyenne d'une quinzaine de conventions par an, pour arriver à plus de 230 aujourd'hui. Cela faisait plusieurs années que nous rêvions d'un bilan, rêve qui s'est réalisé grâce au service civique de Lucie Golfier début 2021. Après avoir mené un nécessaire travail de fourmi (recherche de conventions anciennes, amélioration des bases de saisie ou harmonisation de celles-ci avec les bases nationales) elle a enquêté auprès de tous les propriétaires afin de maintenir ou recréer un lien, mieux connaître leur situation, leurs motivations, leurs attentes, leurs expériences d'aménagement.

Cette enquête a connu un succès remarquable puisque près de la moitié des signataires y ont répondu (47,7 %), avec un taux de réponse nettement supérieur chez les particuliers par rapport aux collectivités. Côté résultats, il s'avère que la protection de la biodiversité a été la motivation essentielle de départ (60 %), suivie par la découverte de la présence d'une espèce sur les lieux (23 %). Une très grande majorité (95 %) ont constaté la présence préalable des chauves-souris dans leur propriété, 45 % font des suivis réguliers de présence, et 58 % déclarent avoir fait des aménagements (nichoirs, aménagement de combles ou d'accès pour les chauves-souris etc.). Il est intéressant de constater que la moitié de ces aménagements s'est avérée fonctionnelle. L'enquête a également mis en lumière un problème de communication, puisqu'une partie des signataires les plus anciens ne recevaient pas l'Arche des chiros. La mise à jour des fichiers opérée par Lucie devrait au moins partiellement pallier ce problème.

L'enquête a permis plusieurs conclusions et pistes d'amélioration :

- Malgré son absence de caractère réglementaire, l'outil Refuge pour les Chauves-souris connaît un grand succès et permet un engagement durable et concret.
- Malgré cela, on assiste depuis peu à de nouvelles attentes du public pour des protections plus fortes, notamment par le biais d'Obligations Réelles Environnementales (ORE). Une première démarche d'ORE entre une propriétaire et le GMB a démarré dans le Morbihan.
- Nous conseillons à toute structure signant des Refuges pour les Chauves-souris d'opérer régulièrement ce genre d'enquête, fort utile. Il serait d'ailleurs profitable de maintenir le questionnaire systématiquement à chaque signature, pour mieux connaître les personnes qui s'impliquent (surtout quand la signature est réalisée à distance, sans rencontre).

Notons que cette enquête a également été menée auprès des signataires de Havres de Paix pour la Loutre, avec un taux de réponse un peu moindre étant donné l'âge de certaines conventions (jusqu'à 33 ans !) mais des résultats comparables en termes de motivations et réalisations.

Catherine CAROFF, GMB

Un refuge pour les Chauves-souris dans l'ouest des Côtes-d'Armor, avec nichoir à chauves-souris (et à oiseaux) et espace réservé dans les combles avec chiroptères.



Le département de Loire-Atlantique s'engage pour la protection des chauves-souris

Riche d'un partenariat de longue date, le département de Loire-Atlantique et le Groupe Mammalogique Breton (GMB) partagent un objectif commun : **prendre en compte la présence des chauves-souris dans les ouvrages d'art, afin de préserver ces espèces protégées et les gîtes qu'elles fréquentent.** Dans ce contexte, le GMB a réalisé pour le département de Loire-Atlantique un **diagnostic des enjeux chiroptérologiques sur l'ensemble de ses ouvrages d'art.**

Très fréquemment **colonisés par les Chiroptères**, les ponts et ouvrages routiers peuvent sur certains secteurs présenter une importance toute particulière pour la conservation de ces espèces fragiles et menacées, et ce à toutes les saisons, hiver comme été.

Ainsi, cette étude, réalisée à l'issue de **deux années d'inventaires (2019 et 2020)**, a permis de diagnostiquer **747 ouvrages¹**. Pour ce diagnostic, les ouvrages ont été classés en quatre catégories, de 0 à 3 selon leur enjeu pour les chiroptères :

- **0 = potentiel chiroptérologique nul** : Aucune fissure favorable aux Chiroptères.
- **1 = potentiel chiroptérologique faible** : Quelques fissures potentiellement existantes peu profondes.
- **2 = potentiel chiroptérologique important** : Fissures profondes existantes.
- **3 = potentiel chiroptérologique avéré** : Fissures profondes existantes avec chauves-souris déjà observées dans l'ouvrage.

A l'issue de ces prospections, **presque la moitié des ouvrages diagnostiqués (45,7 %) ont montré un potentiel fort ou avéré.** Répartis sur l'ensemble du département, avec une densité plus importante sur l'est, ils se composent en grande partie de **ponts maçonnés (Dalots et/ou voûte).**

Tous les ouvrages avec des potentiels chiroptérologiques forts **ont été proposé à la liste des ponts de Loire-Atlantique classés en « Refuge pour les Chauves-souris ».** La liste actuelle regroupe 60 ouvrages. Après cette expertise, **le nombre potentiel de refuges pourrait s'élever à 354 ouvrages d'arts départementaux.**

Le département de Loire-Atlantique regroupe un très grand nombre de **ponts maçonnés (dalots et ou voûte) soit 490 des ouvrages diagnostiqués (65.6 %).** Ces ponts très favorables à l'accueil des chiroptères sont une chance pour le département et pour les chauves-souris. Classifier les ouvrages favorables et très favorables en refuge pour les chauves-souris représentera un grand pas dans la protection des gîtes potentiels pour ces espèces menacées.

Marie LE LAY, GMB

¹ Les ouvrages considérés sont les ouvrages hydrauliques dont le département a la gestion de plus de 2.5 m de large d'ouverture.





Focus sur un Refuge... en Champagne-Ardenne

Dans chaque "Arche des Chiro" est présenté un Refuge pour les chauves-souris. Outre une présentation du site et de ses enjeux, nous essaierons de percer les motivations des signataires et de relever quelques initiatives simples qui peuvent être prises en faveur des chauves-souris.

Pour ce numéro, direction les refuges de la commune de Dommarien. Nous allons suivre les aventures d'une sérotine commune nommée Chouette-souris.

Bonjour, je suis Chouette-souris* une sérotine commune. Je vais vous raconter un petit bout de ma vie tout en vous présentant le lieu où j'ai choisi de vivre.

Un matin du mois de mars, après une petite sieste de 5 mois, je me suis réveillée avec une faim de loup ! J'étais dans un espace entre deux pierres, l'endroit était plutôt confortable. J'y suis restée quelques temps, sortant chaque soir chasser les insectes qui composent tous mes repas. J'ai rapidement repris des forces, mais au bout d'un moment j'ai eu envie d'un endroit plus chaud. Je suis donc allée prospecter les alentours à la recherche d'un gîte où passer l'été.

Je n'avais pas envie de retourner au même endroit que l'année dernière. La vue y était trop dégagée, rendant difficile mes déplacements, et les insectes que je trouvais étaient souvent les mêmes. Ça ne me dérangeait pas tant que ça, car comme toutes les sérotines communes je ne suis pas très difficile, mais j'étais un peu barbouillée après chaque repas. Ça commençait à m'inquiéter...



Sérotine commune et plaine agricole
Photos Aurélie STOETZEL,
Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne



Je suis donc partie rechercher un nouvel endroit. Après plusieurs nuits de prospections, j'ai passé le panneau « Dommarien », un petit village au sud de la Haute-Marne. J'ai trouvé l'endroit agréable : il y avait des boisements, des prairies, et il est traversé par un cours d'eau, la Vingeanne, et le canal de la Marne. Ces éléments me promettaient des repas plus riches et diversifiés. Je ne m'étais pas trompée, j'ai pris 7 grammes** en une seule nuit !

J'ai rapidement trouvé ma résidence d'été. L'entrée est un peu petite pour mon gabarit, mais il y fait chaud et il n'y a pas de vis-à-vis ce qui assure le calme. L'intérieur est spacieux, atypique mais sans travaux à prévoir. Le logement parfait pour moi, j'y retourne chaque année de mai à septembre !

D'autres sérotines communes sont venues me rejoindre, elles se connaissent déjà pour la plupart et m'ont intégrée facilement. Chaque été, on forme une coloc' d'une quinzaine de copines. Certaines arrivent avec des ventres tout ronds, puis mettent bas leur petit. Un seul chacune, grand max' !

Le soir, lorsque je pars me nourrir, je croise parfois d'autres riverains. Il y a plusieurs familles de petits rhinolophes dans les greniers et les granges du coin. On se voit assez peu, car ils sortent plus tard que moi le soir et se dirigent rapidement vers des zones sombres, vers la forêt. Une fois j'ai même entendu une noctule de Leisler, mais je ne sais pas exactement où est-ce qu'elle gîte, sûrement dans un arbre creux.

Un jour d'été Astrid et Manu, les hôtes qui ont la chance de nous accueillir, sont venus installer une caméra de surveillance en face de notre gîte. Au départ méfiante, j'ai finalement appris qu'ils cherchaient simplement à nous observer sans nous déranger***. A priori ils nous adorent et parlent de nous à tous les habitants de Dommarien !

Un soir, Astrid et Manu ont invité plusieurs de leurs voisins, une dame du CEN Champagne-Ardenne était également là. Après avoir discuté sur la terrasse, ils sont venus nous éclairer, moi et mes copines. Heureusement, ça n'a pas duré longtemps, et ça ne s'est jamais reproduit depuis, mais on leur a quand même montré nos petites dents pointues pour les avertir que, s'ils nous délogoient, on saurait se défendre !

Les humains sont ensuite partis se promener. Les chauves-souris du village m'ont raconté qu'ils ont visité plusieurs caves, granges et greniers... au crépuscule ils ont même sorti un appareil qui amplifiait nos chuchotements !

A la fin de la soirée, tous les humains avaient l'air ravi... et depuis 5 panneaux sont venus décorer les maisons où se trouvent des chauves-souris, dont ma grange ! Grâce à une prise de conscience collective, on ne craint plus la crise du logement à Dommarien !

Aurélien STOETZEL, Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne



Photos Aurélien STOETZEL,
Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

Le saviez-vous ?

* Le nom latin des chauves-souris (*Calva sorix*) est certainement issu d'une déformation de *Cawa sorix* qui signifie la Chouette-souris !

** Une sérotine commune pèse environ 20-25 g.

*** Si vous souhaitez voir l'entrée de mon gîte et comment j'y rentre, [suivez ce lien](#) !

Du concret

Que font les chauves-souris en hiver ?

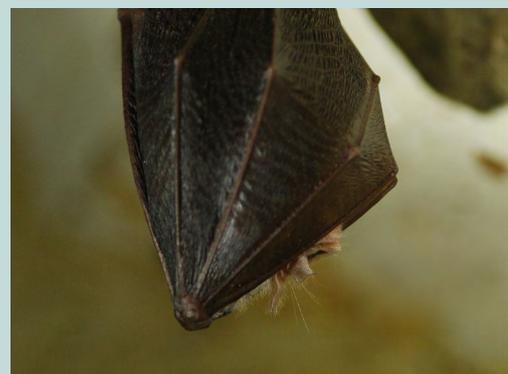
En hiver, les chauves-souris insectivores sont confrontées à une pénurie de proies et doivent donc limiter leurs dépenses énergétiques au maximum. Pour cela, elles entrent en hibernation : elles diminuent leur température corporelle et la maintiennent quelques degrés au-dessus de celle du milieu (entre 0° et 4° généralement), leur rythme cardiaque passe de 250 à 450 battements de cœur par minute à seulement 18 à 80 battements en léthargie et leur respiration ralentit considérablement. Malgré tout cela, une chauve-souris va perdre en moyenne un tiers de son poids pendant l'hiver, puisant dans les réserves de graisses constituées à l'automne.

Pour l'hibernation, certaines chauves-souris gagnent des sites souterrains tranquilles comme les grottes ou les caves, d'autres passeront l'hiver dans les cavités d'arbres...

Ouvrez l'œil, il arrive également qu'elles s'installent dans les tas de bois de chauffage !

Pendant l'hibernation, les chauves-souris vont se réveiller naturellement en moyenne toutes les trois semaines, lors des journées douces, et vont avoir de courtes phases d'activités pour aller chasser et s'hydrater. Toutefois les réveils accidentels, provoqués par des dérangements humains par exemple, peuvent être fatals pour ces petites bêtes, qui vont alors épuiser leurs réserves. Il convient donc d'être particulièrement vigilant lorsque l'on aperçoit une chauve-souris endormie entre novembre et début mars, et de s'éloigner doucement pour ne pas la réveiller.

Si vous souhaitez offrir un abri hivernal à vos petites protégées, vous pouvez créer un accès à votre cave en maintenant un soupirail ouvert ou en découpant un accès d'environ 15 cm de hauteur pour 40 de largeur. Ensuite, silence – on dort !



Petit rhinolophe en hibernation
© Ludovic JOUVE

18^{èmes} Rencontres Nationales Chauves-souris

Les prochaines Rencontres Nationales Chauves-souris devraient se tenir à Bourges du 18 au 20 mars 2022. Si vous êtes intéressés pour venir participer à ces temps d'échanges autour des chauves-souris, surveillez le site internet de la [SFPEM](#) et du [Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges](#) pour ne pas louper le programme et les inscriptions !

Lush et les chauves-souris

LUSH nous a proposé de bénéficier de leur événement Charity Pot Digital « Chauves-souris, même pas peur ! ». Du 27 au 31 octobre 2021, toutes les ventes des commandes passées sur leur site Internet de produits « Charity Pot » nous ont été reversées (intégralité du chiffre d'affaires HT). Nous remercions chaleureusement LUSH d'avoir pensé à la SFPEM et aux chauves-souris. Nous avons ainsi pu récolter presque 900 € qui seront destinés à réaliser une action en faveur des chauves-souris au sein de la SFPEM.



Questions,
photographies,
contributions...
écrivez-nous !

Contact : contact@sfepm.org
Tél : 02.48.70.40.03

Retrouvez l'Opération Refuge
pour les chauves-souris
sur www.sfepm.org

Compteur Refuges
1660

Décembre 2021

Responsable de la publication : Christian ARTHUR, Président de la SFPEM

Responsable de la rédaction : Fanny PAPERIN-CARILLO

Conception graphique et réalisation : Dominique PAIN

Photo de couverture : Miniophtères de Schreibers - Ludovic JOUVE